

# Une carrière à la hauteur de mes aspirations



## Catégories d'emplois dans la fonction publique

Le tableau qui suit présente les principales différences entre les catégories d'emplois de la fonction publique. Il a pour but de vous offrir une vue d'ensemble claire et de vous soutenir dans l'évaluation des options qui s'offrent à vous.

### Nature des fonctions

Encadrement	Professionnel	Technique	Soutien	Ouvrier	Agent de la paix	Enseignant
<p>Ces emplois sont principalement caractérisés par la gestion de ressources (humaines, matérielles, financières et informationnelles).</p> <p><b>Tâches d'encadrement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction</li> <li>• Coordination</li> <li>• Prise de décisions (objectifs et moyens pour traduire les mandats en résultats).</li> </ul>	<p>Ces emplois sont généralement liés à la réalisation d'activités portant sur des politiques, des programmes, des directives, des systèmes, des ententes, des lois ou des règlements.</p> <p><b>Tâches professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche</li> <li>• Analyse critique</li> <li>• Conseil</li> <li>• Coordination</li> <li>• Interprétation de faits ou de textes</li> <li>• Transmission d'avis, de rapports, de recommandations.</li> </ul>	<p>Ces emplois concernent généralement l'application de procédés méthodiques, scientifiques ou administratifs nécessitant un choix de solutions qui ne sont pas clairement définies.</p> <p><b>Tâches techniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cueillette et analyse technique approfondie</li> <li>• Synthèse</li> <li>• Préparation des données ou des informations</li> <li>• Vérification et appréciation de situations particulières.</li> </ul>	<p>Ces emplois comportent habituellement des fonctions d'application formelle de lois, de règlements, de normes, de procédures, de directives ou de méthodes, à l'intérieur d'un cadre normatif et administratif bien établi.</p> <p><b>Tâches administratives en soutien à l'équipe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service à la clientèle</li> <li>• Cueillette de données</li> <li>• Enregistrement</li> <li>• Classement</li> <li>• Compilation</li> <li>• Vérification</li> <li>• Transmission</li> <li>• Transcription de données ou d'informations</li> </ul>	<p>Ces emplois sont liés à l'exécution de travaux manuels tels que la réparation, la surveillance, la conduite et la manutention avec l'aide d'outils et d'équipements.</p> <p><b>Tâches:</b></p> <p>Variables selon l'emploi.</p>	<p>Ces emplois sont liés au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique.</p> <p><b>Tâches:</b></p> <p>Variables selon l'emploi.</p>	<p>Ces emplois sont liés à l'enseignement en francisation, dont la préparation de la matière à enseigner, et à l'évaluation des apprentissages des étudiants.</p> <p><b>Tâches:</b></p> <p>Variables selon l'emploi.</p>

## Exemples d'emplois

Encadrement	Professionnel	Technique	Soutien	Ouvrier	Agent de la paix	Enseignant
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directrice ou directeur général</li> <li>• Directrice ou directeur adjoint</li> <li>• Directrice ou directeur Cheffe ou chef de service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biologiste (113)</li> <li>• Analyste de l'informatique et des procédés administratifs (108)</li> <li>• Actuaire (129)</li> <li>• Conseillère ou conseiller en gestion contractuelle et en acquisition (130)</li> <li>• Médecin vétérinaire (121)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technicienne ou technicien en arts appliqués et graphiques (265)</li> <li>• Enquêteuse ou enquêteur en matières frauduleuses (298)</li> <li>• Technicienne ou technicien en infrastructures publiques (263)</li> <li>• Inspectrice ou inspecteur en environnement (237)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agente ou agent de soutien administratif (506)</li> <li>• Agente ou agent de soutien à la clientèle (507)</li> <li>• Agente ou agent en prestations sociales (508)</li> <li>• Préposée ou préposé aux télécommunications (253)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manutentionnaire (433)</li> <li>• Cuisinière ou cuisinier (446)</li> <li>• Conductrice et opératrice ou conducteur et opérateur de camions lourds et d'engins de chantiers (459)</li> <li>• Pépiniériste (442)</li> <li>• Surveillante ou surveillant du réseau routier (459)</li> <li>• Ouvrière ou ouvrier des travaux publics (459)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garde du corps et chauffeuse ou chauffeur (309)</li> <li>• Agente ou agent de protection de la faune (300)</li> <li>• Contrôleuse routière ou contrôleur routier (310)</li> <li>• Constable spéciale ou constable spécial à la sécurité dans les édifices gouvernementaux (303)</li> <li>• Agente ou agent des services correctionnels (307)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professeure ou professeur (675)</li> </ul>

